

FICHE DES OBJECTIFS

Chapitre n°4 – Aménager pour réduire les inégalités

Comment les aménagements peuvent-ils réduire les inégalités entre les territoires ? Quels sont les acteurs de l'aménagement ?

Introduction-Analyse de deux photos

- I- Les inégalités des territoires français
- II- Comment aménager pour réduire les inégalités ?
 - A) Favoriser l'accessibilité des territoires
 - B) Dynamiser les territoires
 - C) Intégrer le principe du développement durable
- III- Les acteurs de l'aménagement

Conclusion-Croquis de synthèse

Compétences

Réaliser un schéma mental.

Réaliser un croquis de synthèse.

Utiliser des SIG (Geoportail et Google map).

Notions importantes

Écoquartier : quartier qui s'inscrit dans un objectif de développement.

IDH : indicateur du niveau de développement d'un pays en fonction de sa richesse, de l'espérance de vie et du niveau d'instruction.

Friche industrielle : terrain délaissé par l'activité industrielle.

Collectivité territoriale : unité administrative dirigée par un conseil élu (commune, intercommunalité...).

Mégalopole européenne : région située au cœur de l'Europe qui concentre une population, des villes et des activités économiques nombreuses.

Mondialisation : mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'accélération des échanges.

Cluster : regroupement d'entreprises, généralement de petite taille et appartenant à un même secteur d'activité.

Décentralisation : le transfert d'une partie du pouvoir de l'État aux collectivités territoriales.

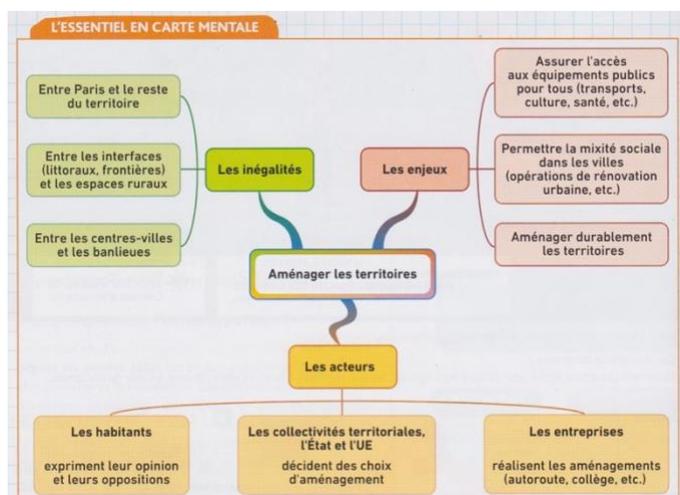
Pôles de compétitivité : regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements de formation et de centres de recherche pour développer l'innovation dans un secteur donné.

Zones de revitalisation rurale : espace rural regroupant des communes économiquement fragiles bénéficiant d'aides de l'État.

Mobilité douce : moyen de transport lent et non polluant.

LGV : ligne à grande vitesse (plus de 250 km/h).

CGET : l'administration chargée d'organiser la politique d'aménagement du territoire.



Hatier, 2016.



Point sur le développement durable :

Le développement durable cherche à concilier trois objectifs majeurs :

- Un objectif environnemental consistant à préserver les ressources nécessaires à la vie des hommes et à protéger les milieux fragilisés par l'action humaine.
- Un objectif social : mieux répartir les richesses entre les hommes et à satisfaire leurs besoins élémentaires (logement, alimentation, santé, éducation).

- Un objectif économique : générer de la croissance économique (hausse de la richesse produite par un État en une année) et des créations d'emplois.